



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2025-038 - CONTRAT DE DON D'UNE SERRURE ANCIENNE

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
33	21	27

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

Présents :

M. Denis SERRE, M. Pierre GONZALVEZ, Mme Claire USCLAT, Mme Sabine PLANEILLE, Mme Françoise MERLE, Mme Annie MEYNARD, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Valérie BASIN, M. Ludovic GERMAIN, M. Alain OUDARD, M. Christian MONTAGARD, M. Philippe ROUX, M. Joseph RECCHIA, Mme Eulalie RUS, M. Eric BRUXELLE, M. Jean-Gabriel OLIVIER, M. Gérard GAILLARD, M. Olivier COLLIGNON, M. Christophe OUVIER, M. Alain PARENT.

Absents non excusés :

Mme Marine VULPIAN, Mme Andréa TALLIEUX, M. Vasco GOMES, M. Nicolas VALIENTE.

Absents excusés :

M. Serge FUALDES, M. Frédéric CHABAUD.

Procurations :

Mme Valérie CANILLAS donne pouvoir à M. Denis SERRE, Mme Brigitte BARANDON donne pouvoir à Mme Françoise MERLE, M. Jérôme CAPDEVILLE donne pouvoir à Mme Valérie BASIN, Mme Jocelyne RAVET donne pouvoir à M. Alain OUDARD, Mme Amandine AUDOUARD donne pouvoir à Mme Sabine PLANEILLE, Mme Christiane BAUDOUIN donne pouvoir à M. Christian MONTAGARD.

Secrétaire de séance : Madame MEYNARD Annie

Madame Elisabeth BILLIOQUE consent un don d'une serrure ancienne et sa clé à la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le but de ce don est la conservation de cette serrure ancienne par la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue afin qu'elle soit, si possible, installée sur la porte de la chapelle de Velorgues lors de sa restauration.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu L'article L2121-29 du CGCT, relatif aux attributions du conseil municipal

Vu l'article L2242-1 du CGCT, relatif aux dons consentis aux communes

Vu l'avis favorable de la commission des finances - affaires générales du 6 mai 2025,

Considérant le souhait de MME BILLIOQUE, la qualité de la serrure et idéalement sa place sur la future porte de la Chapelle de Velorgues

APRÈS en avoir délibéré, **DÉCIDE,**

Article 1 : D'accepter le don d'une serrure ancienne et de sa clé consenti par Madame Elisabeth Billioque à la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Article 2 : D'approuver la proposition d'un contrat de don d'une serrure ancienne entre la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue et Madame Elisabeth Billioque.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Madame MEYNARD Annie
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ
Maire



Publiée le 21-05-2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.